

## Appel à projets Région Auvergne Rhône-Alpes

## « R&amp;D Booster »

<b><u>Objectif</u></b>	Soutenir des projets <b>collaboratifs de Recherche et Développement (R&amp;D)</b> impliquant des entreprises et des laboratoires de recherche régionaux, en réponse à un enjeu de développement de nouveaux produits, procédés ou services.
<b><u>Thématiques</u></b>	Doit s'inscrire dans un des 8 Domaines d'Excellence <sup>1</sup> de la Région
<b><u>Typologie de projets</u></b>	Les projets doivent aboutir à <b>des livrables</b> (installations de démonstration, d'expérimentation, preuves de de concept) permettant d'accélérer le développement de produits et services innovants. Les activités ayant un caractère de <b>développement expérimental</b> sont également soutenues
<b><u>Eligibilité</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Consortia regroupant <i>a minima</i> deux entreprises et un organisme de recherche et de diffusion des connaissances.</li><li>- Présenter un budget total compris entre 300 000 € et 1 000 000 € (sans qu'une entreprise représente à elle seule plus de 70 % du budget total et sans que le budget du partenaire laboratoire(s) de recherche dépasse 20% du budget total du projet.</li></ul>
<b><u>Financement</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Frais de personnels (ingénieurs, techniciens),</li><li>➤ Equipements (amortissement et/ou investissement),</li><li>➤ Sous-traitance externe,</li><li>➤ Consommables,</li><li>➤ Frais généraux (20% des frais de personnels éligibles).</li></ul> <p>Les organismes de recherche sont financés à hauteur de 100% des dépenses éligibles. Les entreprises sont financées jusqu'à 60% des dépenses éligibles.</p>
<b><u>Bénéficiaires</u></b>	Peuvent participer : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Les entreprises de moins de 2 000 salariés basées en région avec une priorité aux PME au sens de la définition européenne ;</li><li>➤ Les organismes de recherche et de diffusion des connaissances (ORDC) d'Auvergne-Rhône-Alpes.</li></ul>
<b><u>Durée du projet</u></b>	Entre 12 et 24 mois.
<b><u>Calendrier et modalités de dépôt</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Dossier complet à déposer avant le 31 mars 2021 – 12h.</b></li><li>➤ <b>Pour l'UCA, dossier à transmettre avant le 24 mars 2021 pour signature du représentant légal.</b></li><li>➤ Dossier de candidature de 10 pages maximum,</li><li>➤ Une annexe financière par bénéficiaire.</li></ul>
<b><u>Contact appui au montage</u></b>	Pôle projets Régionaux Nationaux et Internationaux de la DRV <a href="mailto:projets-rni.driv@uca.fr">projets-rni.driv@uca.fr</a>

<sup>1</sup> Liste des 8 Domaines d'Excellence ([DomEx](#)) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : Industrie du futur et production industrielle/Bâtiments et Travaux Publics/Numérique/Santé/Agriculture, Agroalimentaire, Forêt/Energie/Mobilité, systèmes de transport intelligents/Sport, montagne et tourisme.